

CONCLUSION

Avec le mouvement de la désinstitutionnalisation qui s'est accentué, les professionnels de la santé sont amenés à modifier leur pratique et à offrir des services intégrés qui répondent aux divers besoins des clientèles et ce, selon les résultats de la recherche. Les problèmes de santé mentale étant très complexes, tous les professionnels concernés doivent participer à la détermination des plans d'intervention avec la clientèle et leur famille.

Le Comité de la santé mentale du Québec (1997) considère que les changements requis dans ce secteur doivent être faits afin d'améliorer l'accessibilité des services et ce, dans une optique d'amélioration de la qualité de vie des personnes. De plus, la déstigmatisation des personnes atteintes de troubles mentaux et l'accroissement de leur participation aux décisions devraient être au cœur des préoccupations de tous. Le défi est de taille.

Bref, la transformation des services de santé mentale doit se poursuivre selon les priorités établies lors du Forum national sur la santé mentale. La réforme du système professionnel doit ainsi faciliter la transformation de ces services en permettant aux divers professionnels de la santé de contribuer par leur expertise à améliorer l'accessibilité et la qualité des services.